



**COMMISSION CONSULTATIVE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**PROCÈS-VERBAL**

**78<sup>e</sup> SÉANCE TENUE LE 4 DÉCEMBRE 2008 à 18 h**

**Maison du Citoyen, salle des comités, 2<sup>e</sup> étage, 25, rue Laurier**

**PRÉSENCES :**

**Membres**

M. Patrice Martin, président, conseiller de Wright-Parc-de-la-Montagne (n<sup>o</sup> 5)  
M. Alain Riel, conseiller district de Deschênes (n<sup>o</sup> 3)  
M<sup>me</sup> Valérie-Anne Bachand, citoyenne  
M. Alain Breton, CFER Outaouais  
M<sup>me</sup> Nicole DesRoches, CREDDO  
M<sup>me</sup> Cindy Lecavalier, citoyenne  
M. Jacques Paulhus, citoyen  
M<sup>me</sup> Catherine Podeszfiniski, citoyenne  
M. Cedric Tessier, Commission jeunesse

**Secrétaire**

M. Ghislain Deschênes, responsable des commissions et comités

**Ressources-internes**

M. Éric Boutet, directeur adjoint, Service de l'urbanisme et du développement durable  
M<sup>me</sup> Louise Lavoie, directrice du Service de l'environnement  
M<sup>me</sup> Iblis Le Guen, chargée de projets - PGMR  
M<sup>me</sup> Renée Roberge, coordonnatrice – politique environnementale

**Autre**

M. Carl Clements, Réseau Vélo-boulot

**ABSENCES :**

**Membres**

M. Frank Thérien, conseiller, district d'Aylmer (n<sup>o</sup> 1)  
M<sup>me</sup> Marie Grégoire, citoyenne

**Ressources-internes**

M<sup>me</sup> Marie-Claude Martel, directrice, Service de l'urbanisme et du développement durable  
M. Pascal Thivierge, coord. en planification publique, planification stratégique

**DISTRIBUTION :**

Aux membres de la CCEDD, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

\_\_\_\_\_  
**PRÉSIDENT**

\_\_\_\_\_  
**SECRÉTAIRE**

**1. Constatation des présences et ouverture de la réunion**

Le président constate l'atteinte du quorum et ouvre l'assemblée à 18 h.

**2. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté en ajoutant trois sujets à l'article 12.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Divulgation de tout intérêt susceptible de créer une situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 novembre 2008
5. Signature du procès-verbal de la séance du 6 novembre 2008
6. Suivi du procès-verbal de la séance du 6 novembre 2008
7. Date de la prochaine assemblée
8. Suivi et prochaines étapes à la suite de l'adoption lors de la séance du conseil municipal du 18 novembre 2008 de la politique environnementale
9. Activité planifiée pour remercier les participants au processus d'élaboration de la politique environnemental
10. Présentation du projet de règlement sur les outils de collecte pour le recyclage
11. Présentation du rapport d'activité sur la tenue du réseau Vélo Boulot 2008
12. Sujets divers :
  - a) Programme Coupez le moteur
  - b) Déneigement, expérience de la Ville de Sherbrooke
  - c) Courriel de M<sup>me</sup> Diane Paré, présidente de APEL
13. Période de questions et commentaires des citoyennes et des citoyens
14. Levée de l'assemblée

**3. Divulgation de tout intérêt susceptible de créer une situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts**

Aucun membre ne divulgue une quelconque situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts.

**4. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 novembre 2008**

Le procès-verbal de la séance du 6 novembre 2008 est approuvé.

**5. Signature du procès-verbal de la séance du 6 novembre 2008**

Le procès-verbal de la séance du 6 novembre 2008 est signé par le président.

**6. Suivi du procès-verbal de la séance du 6 novembre 2008**

À la suite d'une question sur le rôle des membres de la Commission consultative sur l'environnement et le développement durable, on rappelle que les membres de la CCEEDD sont appelés à étudier, proposer et formuler des recommandations au conseil municipal, en plus d'accompagner l'administration municipale dans l'élaboration de politiques, d'actions et d'axes d'intervention ayant une portée environnementale majeure.

**7. Date de la prochaine assemblée**

La prochaine séance de la CCEDD se tiendra jeudi le 5 février 2009.

**8. Suivi et prochaines étapes à la suite de l'adoption lors de la séance du conseil municipal du 18 novembre 2008 de la politique environnementale**

On donne quelques informations sur les prochaines étapes relatives au lancement et la mise en œuvre de la politique environnementale en insistant, entre autres, sur :

- Le travail qui devra être effectué par les graphistes sur le document qui présentera la politique environnementale;
- Le plan d'action et sa mise en œuvre;

Départ de M. Alain Riel.

- Les modalités d'embauche de la personne qui sera chargée de la mise en œuvre de la politique;
- L'activité de lancement officiel de la politique.
- L'ajout d'indicateurs d'état d'avancement ou de performance mesurables et pondérables;
- Le rôle de la Commission quant à la mise en œuvre de la politique et au suivi périodique;

**9. Activité planifiée pour remercier les participants au processus d'élaboration de la politique environnementale**

On mentionne que l'activité de lancement officiel de la politique environnementale prévue au début 2009, est en cours d'élaboration. On pense, entre autres, à créer une « mosaïque humaine ».

On invite les membres à formuler des commentaires, à identifier des idées ou des activités qui viendraient bonifier cet événement. On suggère, ce qui suit :

- Engagement personnel, ou communautaire;
- Activité de style 5 à 7;
- Participation de comédiens et comédiennes lors de l'activité;
- Dévoilement officiel de la politique et de la « mosaïque humaine ».

**10. Présentation du projet de règlement sur les outils de collecte pour le recyclage**

On souligne l'importance d'utiliser le terme « collecte sélective » à la place de « collecte des matières recyclables » dans le projet de règlement sur les outils de collecte pour le recyclage afin d'éviter toute confusion possible.

On présente ensuite le projet de règlement sur la collecte et la gestion des outils de collecte des matières recyclables sur le territoire de la Ville de Gatineau en insistant, sur : la mise en contexte, soit la fourniture d'outils pour favoriser la participation des citoyens au recyclage et l'interdiction de jeter aux ordures des matières recyclables (recommandations du plan de gestion des matières recyclables), les objectifs et les grandes lignes du règlement, par exemple : les matières acceptées et exclues, le déroulement de la collecte, l'application du règlement et les dispositions pénales.

Quelques commentaires sont exprimés sur le texte des articles 15 (entrepreneur autorisé par la Ville à effectuer la collecte), 23 (fouille dans les contenants) et 5 (matières acceptées et exclues) du projet de règlement.

Enfin, on souligne que l'entrée en vigueur (article 29) devrait être devancée du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

#### **11. Présentation du rapport d'activités sur la tenue du réseau Vélo-Boulot 2008**

M. Carl Clements, représentant le Réseau Vélo-boulot, présente un rapport d'activités 2008 du Réseau Vélo-boulot, en insistant sur :

- Les objectifs du Réseau Vélo-boulot;
- La progression du taux de participation du Réseau Vélo-boulot;
- Le profil des participants lors de l'édition 2008;
- L'évaluation sommaire des participants du Réseau Vélo-boulot;
- Les perspectives d'avenir.

Quelques commentaires ont été exprimés, notamment sur le type de questionnaire utilisé pour obtenir l'opinion des participants au Réseau Vélo-boulot et sur l'importance du sentiment d'appartenance souhaité par les participants au Réseau Vélo-boulot.

#### **12. Sujets divers :**

##### a) Programme Coupez le moteur

On mentionne que les panneaux d'information relatifs au programme « Coupez le moteur », en vue de sensibiliser les citoyens et citoyennes de la Ville, seront installés sous peu.

##### b) Déneigement, expérience de la Ville de Sherbrooke

On souligne que la Ville de Sherbrooke a mis en place de nouvelles procédures environnementales visant l'entretien routier hivernal.

Cette ville augmentera le soufflage de la neige sur les terrains privés, quand la situation s'y prêtera, harmonisera ses pratiques d'épandage de pierre concassée sur tout son territoire urbain et utilisera des abrasifs au lieu du sel sur les chemins entourant le lac Magog.

##### c) Courriel de M<sup>me</sup> Diane Paré, présidente de APEL

On indique que l'Association pour l'environnement du quartier Limbour (APEL) a demandé formellement à la Ville de Gatineau de renoncer à construire le parc Versant-Côte-D'Azur le long des berges du marais de Touraine.

On suggère d'inscrire ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine séance.

#### **13. Période de questions et commentaires des citoyennes et des citoyens**

Aucune citoyenne et aucun citoyen n'est présent.

#### **14. Levée de l'assemblée**

La séance est levée à 19 h.